

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

SYLVIA PINEL MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'EGALITE DES TERRITOIRES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 24 juin 2014 N° 088

Remise du rapport sur le financement des travaux de rénovation thermique pour les ménages à revenus modestes

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Sylvia PINEL, ministre du Logement et de l'Egalité des territoires, se sont vus remettre aujourd'hui un rapport sur le financement des travaux de rénovation thermique pour les ménages à revenus modestes. Les recommandations formulées au Gouvernement sont le résultat d'une mission confiée fin 2013 à Jean-Paul REDOUIN, sous-gouverneur honoraire de la Banque de France et Sabine BAIETTO-BEYSSON, présidente de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne.

Le financement de la rénovation thermique des logements privés nécessite une approche spécifique pour les ménages aux revenus les plus modestes. En effet, malgré des restes à charge réduits grâce aux aides publiques, ces ménages rencontrent souvent des difficultés pour accéder au crédit et boucler le financement de leurs travaux.

Le rapport de Jean-Paul REDOUIN et Sabine BAIETTO-BEYSSON étudie la capacité du microcrédit à répondre à ce besoin. Le rapport propose notamment la mise en place d'un partenariat entre les Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif (SACICAP), dont l'expertise est reconnue, et un acteur bancaire, qui pourrait être La Banque Postale, avec laquelle de premières discussions ont déjà eu lieu.

Les ministres ont remercié les participants de cette mission (l'ANAH, la CDC, l'UES-AP)¹ et ont indiqué aux SACICAP leur soutien aux démarches engagées notamment avec La Banque Postale. Ils souhaitent que les négociations pour la conclusion d'un partenariat s'ouvrent sans attendre, en vue d'aboutir rapidement à la signature de conventions opérationnelles. De premières expérimentations de développement de microcrédits devront être conduites dans plusieurs départements d'ici la fin de l'année.

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN Cabinet de Sylvia PINEL 01 53 18 41 13 01 44 49 85 13

¹ ANAH : Agence Nationale de l'Habitat CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

UES-AP: Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété